

Le Dossier

La protection contre la mer



Jullouville est recensée dans l'Atlas des zones sous le niveau marin de référence de la DREAL. Un Programme de Prévention des Risques Littoraux sur les communes de Carolles, Jullouville et Saint-Pair-sur-mer est en cours d'élaboration.

Sa façade maritime, d'environ 2400 mètres est constituée de différents ouvrages de défense contre la mer, construits au fil du temps en partie par les associations.

Entre le Pont Bleu et l'exutoire du Crapeux on recense :

L'Association Syndicale de Défense contre la mer de Jullouville Nord.
Créée en 1985 - Digue en enrochement de 770m

L'Association Syndicale de Défense contre la Mer Jullouville Centre.
Créée en 1934 - Digue en voile de béton de 1190m

Un enrochement provisoire communal :
de la cale de la Tanguière à l'avenue des Corsaires, en 1967

Une digue appartenant à la commune avec un Péret béton de 280m
(crée en 1976)

Un massif dunaire très fragile.
L'Association syndicale Jullouville Sud vient de se créer en 2020.

Depuis 1992, un suivi du profil des plages et du stock sédimentaire est financé par le département de la Manche et réalisé par le CREC-Université de Caen. Vous avez sans doute remarqué les poteaux de bois plantés sur la plage.



A Jullouville les associations syndicales autorisées de défense contre la mer de Jullouville Nord entretiennent des digues destinées à lutter contre l'érosion marine devant les habitations.

Cela permet aux propriétaires (dont la commune fait partie) de co-financer des défenses communes contre l'érosion. L'entretien régulier diligenté par les Associations se fait sous l'autorité de l'Etat et surveillés par ses services.

Ce profil évolue assez peu au fil des saisons depuis 1991, avec des mouvements de pertes (l'hiver) et d'apport (au printemps) de sable d'environ 1m. La tendance actuelle est cependant à une plus forte érosion en raison de la disparition des apports naturels de sable par nos fleuves. La haute plage est déficitaire en sable sur la durée du suivi, avec une perte en 2020, deux fois plus importante que celle observée pendant les années précédentes.

Les ASA doivent inéductablement poursuivre leurs actions de protection tout en prévoyant une probable augmentation des frais d'entretien et de renouvellement de leurs ouvrages en parallèle de l'élévation du niveau des océans et de l'augmentation des dommages liés aux tempêtes. Plus largement, les territoires littoraux pourraient s'appuyer sur les propositions du rapport interministériel « Quel littoral pour demain ? Vers un nouvel aménagement des territoires côtiers adapté au changement climatique de Stéphane Buchou » remis en 2019 au gouvernement. Il dresse 15 propositions qui sont autant de solutions pour faire face à l'érosion de notre trait de côte.

En mars 2020, au nord de l'ouvrage de l'ASA centre, trois éléments du voile de béton se sont effondrés à la suite de la succession des tempêtes de février. Des travaux d'urgence ont alors été réalisés par la commune avec colmatage de géotextile et d'enrochements dans l'attente d'identifier une solution durable permettant de restaurer la performance de l'ouvrage de défense.

Le cordon dunaire entre l'extrême sud de l'ouvrage et la digue du parking des plaisanciers est aussi très étroit et laisse apparaître depuis ces tempêtes des falaises d'érosion. Ce linéaire d'environ 130m ne présente que des protections douces de ganivelle contre l'érosion. La nouvelle ASA du Sud de Jullouville espère commencer des travaux de construction d'un enrochement l'automne prochain.

L'ASA Jullouville Centre et la Commune de Jullouville travaillent ensemble pour construire une réponse globale de défense contre la mer. Celle-ci doit lutter contre l'érosion, tout en veillant au maintien du caractère de la station balnéaire. Nous vous invitons à en suivre attentivement les évolutions. Il en va de l'avenir de notre station.

Pratique :
ASA Jullouville centre : defensemerjullouvillecentre@gmail.com
<http://www.defensemerjullouvillecentre.fr/joomla1.5/>
ASA Jullouville nord :
ASA Jullouville sud : blog.asa-fmcj.com
<https://www.vie-publique.fr/rapport/272115-vers-un-nouvel-aménagement-du-littoral-adapté-au-changement-climatique>

Avenir et Ambitions

Jullouville - Saint-Michel-des-Loups



N°2
JUILLET
2021

EDITO

Cet exemplaire du Grain de sable aurait voulu être léger, comme celui que vous allez chasser du revers de la main de votre serviette de plage après un bon bain. Or le « monde d'après » à Jullouville donne la migraine.



Florence GRANDET
Finances, Vie sociale,
Aménagement, Environnement,
Vie économique, Culture et
patrimoine, Tourisme.
A GTM : Nautisme, Tourisme
(Comité de direction de l'Office
du Tourisme Intercommunal).
Mobilités (Comité de pilotage des
communes littorales), suppléante
au Comité du Syndicat Mixte
Espaces Littoraux de la Manche
(SyMel).

SOMMAIRE

- Edito : Florence Grandet
- Page 2-3 : L'essentiel des Conseils municipaux,
Ce qui fait débat,
Les canettes de Jullou,
« À l'horizon »
- Page 4 : le dossier :
La protection contre la mer

*Festival Grandes Marées du 24 juillet au 1^{er} août 2021.

Prochains Conseils municipaux (sous réserve) : lundi 5 juillet - les prochains ?
Prochains Conseils Communautaires de Granville Terre et Mer : les jeudis 15 juillet - 30 septembre - 28 octobre - 16 décembre



Géraldine CHRÉTIENNE
Projet et travaux, Sports,
Animations-jeunesse,
Marché de plein air.
A GTM : Culture et
Équipements sportifs

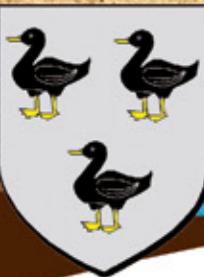


Christian BALLOU
Sécurité, Chemins,
Ouverture des plis.

Nous contacter :
Avenir & Ambitions

f @ Florence Grandet
f @ Avenir et Ambitions pour
Jullouville Saint-Michel-des-Loups
✉ email : ajmdl50610@gmail.com

Directrice et rédactrice de la publication
Florence Grandet- Jullouville
Crédit photo F Grandet, JP David
ISSN en cours
Imprimeur SDCOMM - 02 31 67 56 04



**Les armes de Jullouville se blasonnent : d'argent à trois canettes de sable placées deux et un, bécquées et membrées d'or. D'une seigneurie de Saint-Michel-des-Loups, elles nous viennent. Et lorsqu'elles se mettent à cancaner, ce n'est pas forcément tendre...
Elles peuvent (anonymement) se faire l'écho de vos commentaires, n'hésitez pas à emprunter leurs plumes.**

FLASH DÉPARTEMENTALES

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont accordé vote et soutien à notre binôme mais ces élections ont reconduit le duo sortant : Catherine Brunaud-Rhin et Antoine Delaunay.

Ce résultat est celui de la prime au sortant, d'un découpage du canton sans cohérence avec les bassins de vie et surtout d'une très forte abstention.

Situation inédite et inadmissible : la propagande électorale n'est jamais arrivée dans les boîtes aux lettres des électeurs ! Nous sommes inquiets pour l'avenir d'une démocratie incapable d'organiser des élections !



L'essentiel des Conseils Municipaux

CE QUI FAIT DÉBAT : Les conseils se sont tenus sans public, en raison de la crise sanitaire. Jullouville est incapable de diffuser les Conseils en visio-conférence à l'instar des communes voisines. Les conseils sont aussi très longs, non préparés en commissions (trop rares) et suscitant des discussions sur des points de détails évitables. Les questions diverses souvent éludées par la presse sont pourtant d'un grand intérêt.

Conseil Municipal du 8 mars 2021

- Création d'un poste de quatrième adjoint (indemnité 577€/mois brut) et élection à ce poste de M. Rémi Harivel, ancien Maire Délégué de Saint-Michel-des-Loups (indemnité 192€/mois brut)...
- Orientations budgétaires pour 2021 : effacement de réseaux (ex : Avenue du Temple), éclairage public (armoire Place du Casino), Sécurité routière : à St-Michel-des-Loups, parcours pédagogique de prévention, voies douces (depuis l'entrée nord de Jullouville), Etude Digue de Jullouville Centre, Les Grunes : bassin d'expansion, vidéo protection de l'agence postale, fibre dans le bâtiment communal de Saint-Michel-des-Loups, étude de pompes à chaleur pour les bâtiments communaux.
- Discussions en cours avec des bailleurs sociaux pour les Hauts de Bouillon et l'Estival.
- Avenants pour la Salle des Mielles.



Les bacs à marée ne sont pas faits pour les grains de sable mais pour les déchets ramassés sur la plage.



J'ai fait un rêve : un centre de vaccination saisonnier à Jullouville !

Le dernier espace où le PLU aurait permis de faire un équipement culturel structurant et dynamisant pour la commune risque de disparaître dans l'indifférence du Conseil. L'avenir d'une commune tient à peu de choses...

L'annonce de la réouverture des visites de la Mare de Bouillon* et une après midi de visite pour redécouvrir celle-ci par le Conseil Municipal a permis un rappel aux anciens et de sensibiliser les nouveaux élus aux enjeux de la préservation de ces 25 hectares de poumons verts confiés au Conservatoire du Littoral.

*renseignements en Mairie

Un petit coup de pinceau sur vos cabines.
Je vous prête une plume ?

Conseil Municipal du 12 avril 2021

- Il a essentiellement concerné le budget. Le Maire a insisté sur le maintien d'un taux de fiscalité communal sur le foncier bâti de 22,20 %, constant depuis 7 ans. Une information a été faite sur la modification de l'écriture de ce taux qui additionnera sur la même ligne, taux communal et départemental pour un total de 43,62 %. Ce jeu d'écriture sera sans doute impressionnant pour le contribuable mais transparent sur le montant final. 2021 sera pour les communes l'année de la suppression du produit de la taxe d'habitation, compensée pour un montant encore inconnu... Globalement les dotations de l'état continuent à baisser.

- La Commune a voté le Pacte de Gouvernance proposé par Granville Terre et Mer ainsi que la prise de compétence Mobilités de celle-ci.

Recettes 2021	Dépenses 2021
Fonctionnement 3 328 785 € Investissement 1 858 394 €	Fonctionnement 4 403 970 € Investissement 1 858 394 € la différence représentant les restes à réaliser de 2020 et les travaux en cours

CE QUI FAIT DÉBAT : C'est un budget réaliste et sans ambition qui présente peu d'évolution par rapport à 2020. La capacité d'autofinancement vient essentiellement de l'emprunt contracté à l'automne. La charge du personnel est importante pour la strate de notre commune, mais reportée à sa vocation touristique, elle l'est beaucoup moins. C'est pourquoi rechercher un Label de Commune touristique et sa dotation est une bonne idée. À cet égard, une baisse sensible faite sur les lignes du personnel et des petits équipements augure le non remplacement des départs en retraite et une diminution des emplois saisonniers. Si notre commune attend la même affluence que l'an passé, est-ce un choix pertinent ?

À cet égard, nous remercions M^e Abraham, second du Service Technique parti en retraite pour la qualité de son travail à Jullouville.



Les investissements se résument à la clôture du grand chantier des Mielles, à la reprise de l'éclairage public en centre ville.

La ligne d'étude est maigre alors que les sujets ne manquent pas : place du Casino, digue, pistes cyclables. La concertation publique ne semble pas prévues alors que les communes voisines ont favorisé le dialogue (webinaires et réunions publiques) pour le déploiement de leur programme.

Conseil Municipal du 31 mai 2021

- Débat (favorable) à l'adhésion du plan « Cantine scolaire à 1€ » pour les familles les plus modestes.
- Création d'une commission Haies bocagères (proposition de notre groupe d'y rajouter les haies urbaines).
- Quelques subventions associatives ou renouvellement de conventions.

CE SONT LES QUESTIONS DIVERSES QUI FONT DÉBAT :

Notre groupe se félicite de l'arrivée expérimentale des pistes cyclables à Jullouville. Appartenant à la Commission Mobilités de GTM et au Conseil d'Exploitation de celles-ci, j'applaudis à tout ce qui priviliege les mobilités douces. Néanmoins, dessiner au sol une piste cyclable et poser des panneaux sans repenser à l'ensemble de la largeur de la voie implique de supprimer le stationnement et les « tourne à gauche et à droite » permettant l'accès aux résidences riveraines, et d'oublier l'ouverture prochaine du camping l'Edune. Cette excellente idée pourrait être compromise par la circulation estivale.

Un recours a été déposé contre le permis de construire de l'avenue Eisenhower. Imaginez-vous un immeuble de 4 étages en plein centre ville ! Comment intégrer dans une petite station balnéaire, certes à l'architecture disparate, un géant de béton ? C'est un virage urbanistique inquiétant et irréparable pour la qualité de vie de notre station.



À L'HORIZON

*Le **Julloups**, nouveau bateau de sauvetage de la station de Jullouville sera baptisé à l'automne. Son nom ? Un hommage aux généreux donateurs de Jullouville et Saint-Michel-des-Loups.

*Une nouvelle association vient d'éclorer : **Mémoire et Patrimoine Jullouville Saint-Michel-des Loups**. Présidée par Florence Grandet, animée par son très actif secrétaire Jean-Pierre David, les premiers membres vous préparent une rencontre pour les Journées du patrimoine du 18 et 19 septembre prochain.

*Cela aurait pu faire un bel enjeu pour les bookmakers londoniens. Quand réouvrira la **Salle des Mielles** ? Personnellement je miserais bien sur les vœux 2022. Qui dit mieux ?

*Le projet de **base nautique de Jullouville** est devenu la priorité nautique de Granville Terre et Mer. Un programmiste vient d'être désigné suite à un appel d'offre de GTM.

*Le **contentieux** opposant la Commune de Jullouville aux cinq élus de l'opposition sur les modalités du Conseil Municipal ayant décreté la fusion pure et simple de Saint-Michel-des-Loups est toujours en cours.

* Pour information il y a environ une douzaine de contentieux qui courrent contre la commune. Ils concernent essentiellement l'urbanisme. Vous avez dit malaise ?